

Réf: Dossier 430582

## Avis de constitution

### SOCIETE « JAMERA GROUPE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot  
668, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JAMERA GROUPE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Vente de fournitures de bureau ;
- Achat et vente de marchandises diverses ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot 668, Ilot 43

Dirigeant(s) Mlle TIA ESTHER YOLANDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08073 du 13/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48729/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

